

Désignation de l'entreprise 42 INVESTISSEMENT										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise PUECH HAUT 12390 MAYRAN													
SIRET		88747405400012											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12							
								Exercice N clos le		30/09/2023			
ACTIF								Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012							
		Autres *		014		016							
	Immobilisations corporelles *		028		030								
	Immobilisations financières * (1)		040		85 820		042		85 820				
	Total I (5)		044		85 820		048		85 820				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052							
		Marchandises *		060		062							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070							
		Autres * (3)		072		10 000		074		10 000			
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084		34 636		086		34 636				
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096		44 636		098		44 636				
	Total général (I + II)		110		130 456		112		130 456				
PASSIF										Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		82 320						
	Écarts de réévaluation				124								
	Réserve légale				126		8 232						
	Réserves réglementées *				130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131		)		132		26 927		
	Report à nouveau				134								
	Résultat de l'exercice				136		12 977						
	Subventions d'investissement				137								
	Provisions réglementées				140								
	Total I				142		130 456						
Provisions pour risques et charges				Total II		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		)		172				
	Produits constatés d'avance				174								
Total III				176									
Total général (I + II + III)				180		130 456							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD													

42 INVESTISSEMENT

**Société par actions simplifiée
au capital de 82 320 euros
Siège social : Puech Haut
12390 MAYRAN
887 474 054 RCS RODEZ**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 5 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le cinq janvier,
A dix heures,

➤ **Monsieur Florian COUFFIGNAL,**
demeurant 313 Rue Garibaldi, 69007 LYON,

Associé unique de la société 42 INVESTISSEMENT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Florian COUFFIGNAL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 12 977 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 977 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 39 904 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Florian COUFFIGNAL

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 130 456,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 12 976,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/12/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 85 820 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	85 820			85 820
TOTAL	85 820			85 820

3.2 - Etat des créances = 10 000 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	10 000	10 000	
TOTAL	10 000	10 000	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 82 320 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8232	10,00	82 320
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8232	10,00	82 320

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

42 INVESTISSEMENT

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
THESE SOLUTIONS INF SODIWIN	1 500 15 000	166 743 -7 470	50 33	80 820 5 000	80 820 5 000	10 000		288 480 182 088	17 003 646	5 000
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										
Observations complémentaires										